

ANTI-GERM DES OXI-50

DATE DE MISE A JOUR : 26/05/25

Liquide concentré à usage exclusivement professionnel
Désinfection des circuits et stations NEP, tanks, équipements, matériels, surfaces pour les industries agroalimentaires (lait, viande...)

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Liquide limpide
Couleur	Incolore
Odeur	Piquante
pH pur	0,9±0,3
pH à 10g/l	3±0,5
Masse volumique	1,09±0,01 g/cm ³
Point de congélation	-25 °C

Critères environnementaux :

Demande Chimique en Oxygène (DCO)	146 grammes de dioxygène par kilogramme
Azote	< 0.1 %
Phosphore	< 0.1 %

Propriétés :

Désinfectant à large spectre (bactéricide, levuricide, fongicide, sporicide, virucide)
Désinfectant acide

Application :

Mode d'emploi :

Nettoyer et rincer avant de procéder à la désinfection

Application par circulation :

- Bactéricide : 0,5 % durant 30 secondes au minimum ou 0,2 % durant 5 minutes au minimum
 - Levuricide : 1 % durant 30 secondes au minimum ou 0,5 % durant 5 minutes au minimum
 - Fongicide : 4% durant 5 minutes au minimum ou 2 % durant 15 minutes au minimum
 - Sporicide : 1 % durant 30 minutes au minimum
 - Virucide : 0.2% durant 30 minutes au minimum, virucide (Bactériophages) : 0,2 % durant 5 minutes au minimum
- Température : 20 °C - 30 °C maximum
Rinçage final avec de l'eau potable uniquement pour la désinfection des membranes.

Application par trempage ou pulvérisation :

- Bactéricide : 1,25 % durant 30 secondes au minimum ou 0,3 % durant 5 minutes au minimum
- Levuricide : 1 % durant 30 secondes au minimum ou 0,5 % durant 5 minutes au minimum
- Fongicide : 4,5% durant 5 minutes au minimum ou 3 % durant 15 minutes au minimum
- Sporicide : 1 % durant 30 minutes au minimum

ANTI-GERM DES OXI-50

DATE DE MISE A JOUR : 26/05/25

- Virucide (Bactériophages) : 0,2 % durant 5 minutes au minimum, virucide : 0.2% durant 30 minutes au minimum
Température : 20 °C - 30 °C maximum pour une application par trempage, et 4 °C - 30 °C maximum pour une application par pulvérisation

Laisser les équipements et le matériel sécher avant de les utiliser à nouveau.

Application par pulvérisation automatisée (tunnel de lavage) :

- Bactéricide : 1,5 % , Levuricide : 1,25 %

Temps de contact : 15 secondes au minimum

Température : 20 °C - 30 °C maximum

- Virucidie : 0.2%

Temps de contact : 30 minutes au minimum

Température : 20 °C - 30 °C maximum

Laisser les équipements et le matériel sécher avant de les utiliser à nouveau

La (les) concentration(s) indiquée(s) dans ce mode d'emploi représente(nt) la (les) concentration(s) de biocide recommandée(s) obtenue(s) à partir des tests d'efficacité réalisés en laboratoire. Cependant, la concentration d'application sur le terrain peut être adaptée lors de la phase de validation en fonction des conditions rencontrées sur place. Pour plus d'informations, contactez votre interlocuteur principal.

Paramètres de contrôle :

Prise d'échantillon : 20ml

Pré-traitement : H₂SO₄+KI+molybdate ammonium

Indicateur : Thiodène ou empois d'amidon

Réactif : Na₂S₂O₃ N/10

Facteur de titrage : $f = 0,05 \pm 0,01$

Concentration en % = chute de burette * f

Concentration en g/l = chute de burette * f * 10

-Remplir la burette de 25 mL avec Na₂S₂O₃ à 0,1 mol/L (0,1 N)

-Dans un erlenmeyer de 250 mL, placer environ 20 mL de H₂SO₄ 10%

-Puis 10 mL de la solution de KI à 10%

-Ajouter la prise d'essai de l'échantillon à doser

-Homogénéiser le contenu manuellement

-Ajouter 25 gouttes du catalyseur – molybdate d'ammonium à 5 g/L

-Homogénéiser le contenu manuellement et attendre 1 minute

-Titre avec la solution Na₂S₂O₃ à 0,1 mol/L (0,1 N) jusqu'à ce que la couleur devienne jaune pâle

-Ajouter alors une pointe de spatule de thiodène ou empois d'amidon : la solution se colore en bleu-nuit

-Continuer le dosage jusqu'à la décoloration complète de la solution

-Noter le volume de titrant versé.

ANTI-GERM DES OXI-50

DATE DE MISE A JOUR : 26/05/25

Conditionnements :

Jerrican	22l	24kg	
Fût	220l	225kg	
Container avec canne plongeante	1000l		1050kg
GRV	1000l	1050kg	

Stocker dans un endroit propre, frais et ventilé et loin des sources de chaleur et de lumière intense.

Qualité - Sécurité :

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET : <http://www.kersia-group.com>

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public.

Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Utiliser le produit dans les 12 mois à partir de sa date de fabrication.

Réglementation

Ce produit est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Ce produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation en vigueur.

ANTI-GERM DES OXI-50 est un mélange conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.

Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans ANTI-GERM DES OXI-50 ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.

ANTI-GERM DES OXI-50 ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.

PRODUIT BIOCIDES - N° Inventaire Ministère de l'Ecologie : 50420

Substance(s) active(s) pour 100g de produit : Acide peracétique 5g

GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

ANTI-GERM DES OXI-50

DATE DE MISE A JOUR : 26/05/25

Efficacité

Activité	Norme	Organisme(s) testé(s)	Substance(s) interférente(s)	Temps de contact:	Température:	Concentration:
Bactéricide	EN 1276	Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus	0,3 g/l albumine bovine	15 secondes	20°C	1%
				30 secondes	20°C	0,5%
				5min	20°C	0,2%
	EN13697	Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus	0,3 g/l albumine bovine	15 secondes	20°C	1,5%
				30 secondes	20°C	1,25%
				5min	20°C	0,3%
Bactériophage	EN 13610	phages P001 et P008	0,3 g/l albumine bovine	5min	20°C	0,2%
Fongicide	EN 13697	Aspergillus brasiliensis	0,3 g/l albumine bovine	15 min	20°C	3%
	EN13697	Aspergillus brasiliensis	0,3 g/l albumine bovine	5min	20°C	4,5%
	EN1650	Aspergillus brasiliensis	0,3 g/l albumine bovine	5min	20°C	4%
		Aspergillus niger	0,3 g/l albumine bovine	15 min	20°C	2%
Levuricide	EN13697	Candida albicans	0,3 g/l albumine bovine	15 secondes	20°C	1%
				30 secondes	20°C	1%
				5min	20°C	0,3%
	EN1650	Candida albicans	0,3 g/l albumine bovine	15 secondes	20°C	1,25%
				30 secondes	20°C	1%
				5min	20°C	0,5%
Sporicide	EN 13704	Bacillus subtilis	0,3 g/l albumine bovine	30min	20°C	1%
Virucide	EN 16777	murine norovirus	0,3 g/l albumine bovine	30min	20°C	0,2%
	EN14476	Adenovirus type 5, murine norovirus	0,3 g/l albumine bovine	30min	20°C	0,2%